

Renseignements

Pour toute information supplémentaire, communiquez avec le CSLC
le plus près de chez vous.

Kamouraska

CLSC (La Pocatière) : 418 856-7000, p. 6000

CLSC (Saint-Pascal) : 418 856-7000, p. 3100

Témiscouata

CLSC (Cabano) : 418 854-2572

CLSC (Dégelis) : 418 853-2572

CLSC (Pohénégamook) : 418 859-2450

CLSC (Lac-des-Aigles) : 418 779-2572

CLSC (Rivière-Bleue) : 418 893-5549

Rivière-du-Loup

CLSC (Rivière-du-Loup)

CLSC (Saint-Épiphane)

CLSC (Saint-Cyprien)

CLSC (L'Isle-Verte)

CLSC (Notre-Dame-
des-Sept-Douleurs)

418 868-1000

Les Basques

CLSC (Trois-Pistoles) : 418 851-3700

CLSC (Saint-Clément) : 418 963-2933

CLSC (Saint-Jean-de-Dieu) : 418 963-2368

Rimouski

CLSC (Rimouski) : 418 724-7204

CLSC (Saint-Fabien) : 418 724-7204

CLSC (Saint-Marcellin) : 418 727-5476

CLSC (Saint-Narcisse) : 418 727-5476

La Mitis

CLSC (Mont-Joli) : 418 775-7261

CLSC (Les Hauteurs) : 418 798-8818

La Matanie

CLSC (Matane) : 418 562-5741

CLSC (Les Méchins) : 418 729-3737

CLSC (Baie-des-Sables) : 418 772-6851

La Matapédia

CLSC (Causapsal) : 418 756-3451

CLSC (Sayabec) : 418 536-5404

CLSC (Amqui) : 418 629-2211, p.12

CLSC (Saint-Moïse) : 418 776-2877

Les services de soutien à domicile



Conception : Service des communications, DRHCAJ - MAJ sept. 2019 - DPSAPA-DE-0001

Maintenir votre
autonomie dans
votre milieu de vie

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec 

Québec 

Le soutien à domicile

Les services à domicile ont pour but de maintenir la personne dans son milieu de vie tout en la soutenant dans son désir de mener une vie autonome¹.

Le soutien à domicile est un complément à l'aide apportée par l'entourage immédiat et d'autres organismes, tant bénévoles que publics.

Personnes admissibles

À la suite de l'analyse de chaque situation :

- Personne présentant une autonomie diminuée :
 - par la maladie;
 - par le vieillissement;
 - par un handicap.
- Personne sortant d'un séjour hospitalier et ayant besoin d'aide pendant sa convalescence.
- Proche qui vit et prend soin d'une personne ayant des incapacités.

Évaluation

À la suite de l'admission au programme de soutien à domicile, un intervenant est nommé pour assurer la coordination de nos services à partir de l'évaluation de vos besoins. La planification de ceux-ci se fait avec votre collaboration et celle de vos proches.

Services offerts

■ Soins et services professionnels

- Soins infirmiers;
- Services psychosociaux;
- Services médicaux;
- Éducation spécialisée;
- Nutrition;
- Inhalothérapie;
- Soins palliatifs;
- Physiothérapie;
- Ergothérapie;
- Expertise gériatrique.

■ Soutien aux activités de la vie quotidienne (AVQ)

À la suite de l'évaluation de vos besoins, vous pourriez recevoir différents types d'aide :

- Aide à l'hygiène;
- Aide à la médication;
- Aide à se vêtir;
- Etc.

■ Soutien aux proches aidants

À la suite d'une évaluation de vos besoins, un plan d'intervention pourrait être mis en place afin de vous offrir différentes modalités de services en collaboration avec nos partenaires :

- Répit de courte durée à la maison ou à l'extérieur;
- Répit de 24 heures pour de plus longues périodes (hébergement temporaire);
- Enseignement.

Ces services sont offerts à toutes personnes admissibles au service de soutien à domicile.

Pour faire une demande de service ou d'évaluation de vos besoins

Vous pouvez joindre l'AAOR (Accueil, Analyse, Orientation et Référence)

1 833 422-AAOR (2267)

Vos responsabilités

Il est important que vous donniez votre accord à ce qui vous est proposé par votre intervenant. Il est essentiel que vous et vos proches collaboriez tout au long de votre épisode de service.

Prêt d'équipement

Le service de soutien technique (prêt d'équipement) est offert par le CLSC en partenariat avec les autres ressources du milieu, dans le but de soutenir les personnes qui souhaitent demeurer à domicile. Pour avoir accès à de l'équipement, contactez l'AAOR ou votre intervenant, le cas échéant.

Partenaires locaux

Ces services peuvent être offerts en collaboration avec les partenaires du CISSS du Bas-Saint-Laurent :

- Résidences privées pour aînés;
- Ressources intermédiaires;
- Entreprises d'économie sociale en aide à domicile;
- Organismes communautaires;
- Pharmacies.

1. Ministère de la santé et des services sociaux. « Chez soi : Le premier choix », [En ligne], [<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2004/04-704-01.pdf>].